



Centre
RēSIS

Centre de Ressources et
d'Etudes Systémiques contre
les Intimidations Scolaires

Le bulletin
d'information
du Centre RēSIS

SOMMAIRE :

- La MPP^{FR} dans le 1^{er} degré p. 1
- Un entretien avec Nathalie Cras p. 2-3
- Le point de vue de Sandrine Ruestchmann p. 4
- Un entretien avec Romain Gnéri p. 5-6
- Les activités du Centre RēSIS p. 7

**LA METHODE DE LA PREOCCUPATION PARTAGEE – MPP^{FR}
DANS LE PREMIER DEGRÉ**

Les différentes évaluations de la MPP^{FR} que nous avons pu réaliser ont montré que c'était à l'école primaire que la méthode se révélait la plus efficace. Mais c'est aussi dans le premier degré que les personnels rencontrent le plus de difficultés pour mettre en œuvre la constitution d'équipes dédiées au traitement des situations d'intimidation.

Aussi avons-nous souhaité consacrer un bulletin d'information entier à la question de la mise en place de la MPP^{FR} en donnant la parole à des professionnels qui ont mis en place la méthode dans des écoles élémentaires publiques ou privées mais aussi à l'échelle de toute une commune. Nous les remercions chaleureusement pour leur témoignage.

**L'équipe du Centre RēSIS vous souhaite
d'agréables vacances d'été**

LA MPP^{FR} FONCTIONNE AUSSI À L'ÉCOLE MATERNELLE

Un entretien avec Nathalie Cras



Nathalie Cras est directrice d'école maternelle et élémentaire dans l'académie de Rennes où elle fait partie du groupe « climat scolaire ». Depuis trois ans, dans son établissement, la méthode de la préoccupation partagée a été mise en place autant à l'école primaire qu'à la maternelle.

Comment la MPP^{FR} a-t-elle été mise en place dans votre école ?

Nous sommes 12 enseignants sur 15 à être formés et à participer aux entretiens ; une AESH et certains personnels du périscolaire sont également formés. De nombreux enseignants de maternelle sont impliqués. L'an dernier, une personne en service civique participait également comme intervenant pour les entretiens avec les élèves cibles. Nous avons créé un groupe numérique pour échanger sur les situations à traiter afin de nous organiser très rapidement. Les entretiens sont tous menés dans la journée même, systématiquement pour l'enfant cible, et parfois le lendemain pour l'élève présumé intimidateur. Nous menons les entretiens soit dans leur classe, soit à la bibliothèque. Nous rencontrons l'enfant cible pendant la pause de midi à la bibliothèque car il n'y a personne à ce moment-là.

En maternelle grande section, les entretiens sont conduits de manière plus informelle, dans la cour par exemple : « *on est inquiet pour ton copain, on trouve qu'il ne va pas bien, il est un peu triste* » et la réaction des enfants est immédiate : « *il est où ? je vais aller jouer avec lui* ». Nous avons un peu moins l'occasion d'utiliser la MPP^{FR} en maternelle qu'en primaire, mais la méthode est très bien perçue par les parents des enfants cibles, parce qu'elle n'est pas axée sur les sanctions, sachant que ce sont des enfants de 5 à 6 ans. Ces parents ne recherchent pas des sanctions mais simplement que leur enfant aille mieux ; ils sont très contents que l'on utilise cette méthode.

Quels effets de la mise en place de la MPP^{FR} avez-vous pu observer ?

On est toujours étonné de voir les suggestions de nos élèves ; elles viennent très facilement et elles sont vraiment impressionnantes. Une fois qu'ils se sont engagés, on leur dit : « *on compte sur toi* », et vraiment, ils s'y tiennent comme à quelque chose de très important. Par le passé, on les a parfois grondés pour leur comportement et on se rendait compte qu'ils refaisaient le lendemain exactement la même chose. Lorsque ce sont vraiment eux qui s'engagent, ils respectent beaucoup plus leur engagement sur le long terme. Rien que pour cela, cette méthode est très intéressante. Ils voient tout de suite de quoi on parle :

- *je vais arrêter de lui crier dans les oreilles,*
- *je vais arrêter de lui courir après,*
- *je vais arrêter de lui donner des coups de pieds...*

Ou pour ceux qui sont moins impliqués :

- *je vais rester à côté de lui,*
- *je vais jouer avec lui,*
- *je vais manger avec lui à la cantine.*

Telles sont leurs principales propositions.

La mise en place de la MPP^{FR} a-t-elle changé quelque chose du point de vue du climat scolaire ?

Le changement est indéniable. Le nombre de situations d'intimidations est en constante diminution : 14 situations en 2022-2023 et seulement 7 depuis la rentrée de septembre 2023. L'emploi de la MPP^{FR} est devenu une action réflexe pour toute situation de mal-être déposé.

Les entretiens cibles nous ont permis d'alerter les familles et de soutenir les élèves en difficulté même en dehors des situations d'intimidation (mésentente familiale, perte d'estime personnelle, décès d'un animal de compagnie...). On prend alors appui sur leurs meilleurs copains, avec la méthode, pour les aider à se sentir mieux. Cela permet de leur redonner confiance... Je pense également que nos enfants sont mieux préparés pour le passage au collège. D'ailleurs la passation du questionnaire national a révélé que le bénéfice de la MPP^{FR} était indéniable. Au niveau national, seuls 45 % des élèves d'école élémentaire n'ont jamais été harcelés ou agressés, chez nous, on est à 70 %. Ce qui est aussi flagrant dans les statistiques comparatives, c'est que, dans notre école, le nombre d'élèves qui savent demander de l'aide aux adultes dans les situations d'intimidation est très important. La différence est impressionnante. Nous en sommes très satisfaits.

La MPP^{FR}, au-delà de régler uniquement les situations d'intimidation, nous a permis de modifier le regard de la communauté éducative sur le bien-être à l'école. Ce qui a changé aussi pour les enseignantes de maternelle, c'est la manière d'interagir avec les élèves, en faisant appel à l'empathie.

Vous avez aussi mis en place un groupe d'élèves ambassadeurs.

Nous avons, en effet, un groupe d'élèves ambassadeurs particulièrement performants. Nous les recrutons à partir du CP. Ce sont des enfants qui sont dans l'empathie, qui ont envie de s'occuper des autres. Leur rôle est de repérer les enfants qui ne vont pas bien, de discuter un peu avec eux, de nous en parler, et de leur conseiller de venir demander de l'aide. On leur apprend aussi à reconnaître l'intimidation ; ce n'est pas juste une dispute isolée, c'est quand l'enfant ne va pas bien. Ils peuvent repérer quels sont les signes et comment ils

peuvent aider. On ne leur demande pas de régler les problèmes, mais juste repérer, discuter, et leur conseiller de venir nous voir. Souvent, nous constatons qu'ils conduisent leur camarade devant un trombinoscope de notre équipe, qui est affiché à différents endroits de l'école, en lui disant « tu peux choisir à qui tu as envie de parler ». Ces élèves ambassadeurs sont formés au cours de 4 séances de 30 à 40 minutes.

Quelles sont les conditions d'une mise en place réussie de la MPP^{FR} dans une école ?

Il faut vraiment avoir une équipe qui y croit, qui est décidée, qui donne de son temps ; c'est toujours sur le temps libre, la pause méridienne, ou parfois sur la récréation. Il faut convaincre les collègues. Mais nous y sommes arrivés. J'ai été formée à la MPP^{FR} par le Centre RÉSIS dès 2019 dans le cadre du premier programme, celui des « six académies pilotes ». L'inspectrice de circonscription et un conseiller pédagogique ont également été formés dans ce cadre. Nous avons ensuite nous-mêmes formé tous les enseignants à la méthode en conseil des maîtres, en organisant des jeux de rôle. Puis nous avons traité les premières situations. Cela a très bien fonctionné et a permis de convaincre les autres enseignants. Aujourd'hui, la méthode est bien implantée et on ne pourrait plus imaginer de revenir en arrière. Même les collègues qui ne sont pas impliqués dans l'équipe MPP^{FR} sont contents qu'on prenne en charge des situations rencontrées dans leur classe. Avant, c'était l'enseignant qui gérait cela tout seul dans sa classe. Et en dépit de son intervention, cela recommençait à chaque récréation. Le fait que d'autres professionnels interviennent sur ce type de situation est très bien vécu par les collègues. On a aujourd'hui une très large adhésion de la part des enseignants. On ne reviendra plus en arrière.



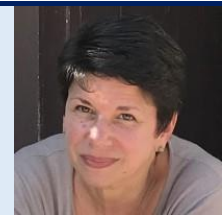
LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT
Un enjeu pour toute la communauté éducative
NATHALIE CRAS
Directrice de l'école primaire Pierre Jakez-Hélias (29)

On peut retrouver sur [CanoTech](#) deux reportages auquel Nathalie Cras a collaboré.



LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT
Une illustration concrète en école primaire
L'ÉCOLE PIERRE JAKEZ-HÉLIAS DE MELLAC (29)

Éléments de réflexion après 3 ans de déploiement de la MPP^{FR} en grande section de maternelle, primaire et collège par Sandrine Ruestchmann



Sandrine Ruestchmann dirige un établissement de premier degré dans l'enseignement catholique à Paris.

CE QUI M'A GUIDÉE VERS LA MPP^{FR} :

- Les situations d'intimidation/harcèlement qui arrivaient « en vrac » dans ma boîte mail, des messages souvent agressifs relatant des situations souvent vécues depuis plusieurs semaines, des situations forcément douloureuses.
- Les situations parfois difficiles à gérer avec le protocole du rectorat et la « confrontation des harcelés et des harceleurs » qui, même lorsqu'elle semblait bien se passer, n'apportait aucun apaisement à la situation. C'était comme si on renonçait des deux côtés, le « harcelé » à être écouté, le « harceleur » à reconnaître la souffrance vécue.
- Les dépôts de plainte qui étaient un aboutissement à des situations que j'avais essayé de gérer au mieux. Ce dépôt de plainte était traumatisant pour le jeune enfant et ses parents et jugé non prioritaire par la police car souvent considéré comme banal. Il mettait le « harceleur » dans une position d'impunité car il n'était jamais convoqué du fait de son jeune âge.
- En fin de compte, je gérais l'urgence sans prévention.

CE QUE CELA A CHANGÉ DANS MA VIE DE CHEF D'ÉTABLISSEMENT :

- Tout et assez immédiatement !
- Dans mon quotidien, j'ai pu m'appuyer sur une équipe formée et ne plus être le seul interlocuteur. J'ai rompu ma solitude puisque désormais nous croisons nos regards sur les situations.
- J'ai travaillé un vocabulaire précis : intimidateur, cible, témoins, amis... beaucoup plus riche et moins angoissant que harcelé/harceleur.

- J'ai été formée à écouter et à créer immédiatement un lien privilégié avec l'élève cible et sa famille.
- J'ai pu cadrer l'accompagnement et le règlement des situations dans un temps clairement annoncé (2 à 3 semaines). Ce temps est une sécurité pour l'enfant cible et pour sa famille.
- J'ai pu laisser « un temps de chance » aux intimidateurs.
- J'ai pu graduer la prise en charge de l'intimidation : d'abord l'équipe MPP^{FR}, puis l'intervention du chef d'établissement et une éventuelle sanction.

CELA A CRÉÉ UN APAISEMENT IMMÉDIAT (DÈS LE 1^{ER} MOIS) AVEC :

- Des élèves entendus, accompagnés, crus.
- Des parents qui avaient des interlocuteurs identifiés et un process cadré.
- Des enseignants qui avaient en appui une équipe formée et n'étaient plus seuls à gérer des situations complexes.

LES POINTS IMPORTANTS À PRENDRE EN COMPTE :

- La communication immédiate auprès des enfants et leur implication dans la mise en place des éléments de reconnaissance des adultes référents. Les échanges avec eux sur le bien-être à l'école et les signes à observer pour pouvoir dire aux adultes qu'on a besoin d'aide.
- La communication avec les familles.
- L'accompagnement des enseignants qui doivent faire confiance à l'équipe. Avec la MPP^{FR}, on est dans une approche systémique qui dépasse la classe et c'est parfois difficile à accepter pour les enseignants familiers avec la gestion des conflits.

Déployer la MPP^{FR} à l'échelle de toute une commune

Un entretien avec Romain Gnéri



Romain Gnéri est Directeur Éducation Jeunesse à la mairie de Sanary-sur-Mer. Il a déployé la MPP^{FR} de manière transversale dans toutes les structures où l'enfant va vivre.

Comment définir le temps périscolaire ?

Le temps périscolaire est constitué des heures qui précèdent et suivent la classe durant lesquels un encadrement est proposé aux enfants scolarisés. Il y a plusieurs temps périscolaires : le temps méridien (cantine), l'accueil périscolaire du matin et du soir et l'accueil de loisirs du mercredi. Il faut ajouter à la réflexion les temps extrascolaires et l'organisation des accueils de loisirs pendant les vacances. Tous ont bien sûr des spécificités. Le temps méridien par exemple, et particulièrement le temps avant la cantine, peut-être très sensible. Il y a beaucoup d'enfants qui sont réunis dans la cour et c'est un temps de décharge de toutes les tensions. Pour une alerte émanant du temps scolaire, nous allons en traiter 4 ou 5 émanant du temps de cantine. Nous sommes confrontés à ces petits groupes qui se forment dans la cour, ceux qui entrent en activité (sportive, créative...), ceux qui papotent, d'autres vont faire des bêtises dans les sanitaires... Je pense à cet enfant exclu par le groupe du terrain de sport à côté duquel l'adulte passe sans prêter suffisamment attention à la situation. Ce qui a changé avec notre formation c'est le niveau d'attention porté à tous les phénomènes de groupe. Certaines situations semblant auparavant anodines pour les adultes encadrants sont désormais des alertes déclenchant la mise en œuvre de la MPP^{FR}. Dorénavant les surveillants de cantine sont tous sensibilisés et la situation de cet enfant rejeté par ses camarades fera l'objet d'une alerte qu'ils transmettront au référent cantine, qui lui-même va solliciter notre équipe territoriale pour intervenir.

Comment la formation à la MPP^{FR} a-t-elle pu être mise en place à l'échelle de toute une commune ?

Après avoir formé une équipe pluridisciplinaire d'une dizaine de personnes avec le centre RÉSIS et de s'être aguerris à la mise en œuvre de la MPP^{FR} pendant une année, nous avons décidé de sensibiliser en interne à la MPP^{FR} tous les surveillants de cantine et de les former à la réalisation des entretiens avec les intimidateurs présumés. Nous ne mobilisons pour les entretiens que ceux qui se révèlent très compétents et à l'aise dans l'exercice. Les autres ont néanmoins changé leur regard sur les élèves et sont capables de repérer les signaux faibles révélant une souffrance. La formation est déployée en 3 heures avec tous les surveillants et nous leur faisons vivre une douzaine de

situations que nous avons réellement vécues afin qu'ils s'entraînent aux entretiens sous forme de jeux de rôle en tout petit groupe (3 personnes) accompagné par un expert de la méthode avant de faire un retour en plénière en fin de séance sur leurs ressentis. Ils engrangent ainsi, dès la formation et de façon très condensée, une large série d'expériences et de situations très concrètes. Nous avons eu des retours excellents des professionnels qui ont beaucoup apprécié ce temps de formation. Ils sont très heureux de gagner en compréhension du phénomène et en compétences.

Quel est l'enjeu de cette formation ?

La formation leur permet de comprendre l'éthique de la méthode, de détecter les situations, de changer de regard sur ce qu'est le harcèlement scolaire et de savoir mener des entretiens avec les élèves intimidateurs présumés et les témoins. En revanche, pour l'élève cible et ses parents, c'est notre équipe territoriale qui mène les entretiens. Elle est constituée de personnels dotés de plus de compétences dont les postes sont plus stables et qui sont formés de manière plus approfondie avec le Centre RÉSIS. Chaque fois qu'une alerte est donnée, nous mobilisons non seulement des membres de notre équipe territoriale mais également des surveillants cantine qui savent mener les entretiens avec les intimidateurs et les témoins. De cette façon, nous pouvons intervenir en moins de 48 heures, avec suffisamment d'intervenants. Nous intervenons, tous ensemble, au même moment, de manière massive pour voir un maximum d'élèves à un instant donné, ce qui est très efficace. Une fois les entretiens menés, nous nous retrouvons immédiatement tous pour débriefer et renseigner les fiches de suivi.

Quels sont les effets observables d'une telle formation ?

Je remarque souvent un effet sur le reste du groupe quand un élève a été reçu en entretien. Les entretiens sont menés dans des salles de classe du rez-de-chaussée, vitrées qui permettent de voir l'élève retourner dans la cour auprès de ses camarades qui vont lui demander ce qui s'est dit. Cela a un effet très vertueux sur le groupe qui va participer à la recherche de suggestions pour améliorer la situation de l'élève cible. On voit la magie opérer sous forme d'émulation. Ils nous connaissent maintenant et savent qu'on leur demande de l'aide et des élèves qui n'ont même pas été vus

en entretien vont modifier leur comportement de manière significative.

Vous avez proposé à des enseignants de participer, eux aussi, à cette formation.

Nous avons, en effet, proposé à des directeurs d'école et à des enseignants volontaires de rejoindre notre formation. Le fait que des directeurs et enseignants se soient formés avec nous, sur leur temps personnel, apporte une vraie valeur ajoutée. Cela permet la continuité du suivi des situations. Je trouve que cette pluridisciplinarité est très importante au sein des équipes qui vont traiter les situations. Automatiquement, il y a une transmission de l'information, un vrai partage des connaissances sur la situation et de son évolution. Les professionnels des différents temps de l'enfants ne se renvoient plus la responsabilité d'une situation problématique mais montrent une attention partagée uniquement orienté vers la résolution de la situation de l'élève cible. Cela a un impact non négligeable sur le ressenti, le niveau de confiance des familles et donc sur le climat scolaire et éducatif. Nous formons aussi les professionnels sur les autres temps périscolaires, en particulier les animateurs des centres de loisirs pour qu'ils aient un bon niveau de compréhension de l'éthique de la méthode, des mécanismes qui sont en jeu dans le harcèlement avec les effets de groupe. Cela constitue pour eux une vraie bouffée d'oxygène : en une matinée ils ont compris beaucoup de choses. On fait en sorte qu'ils se questionnent sur leur pratique en leur faisant vivre au travers de jeux de rôle des situations qu'ils peuvent rencontrer. Les directeurs et leurs adjoints bénéficient de la formation complète avec en plus de la matinée de mise en situation, une formation sur la menée des entretiens avec les enfants cibles et les entretiens avec leurs parents.

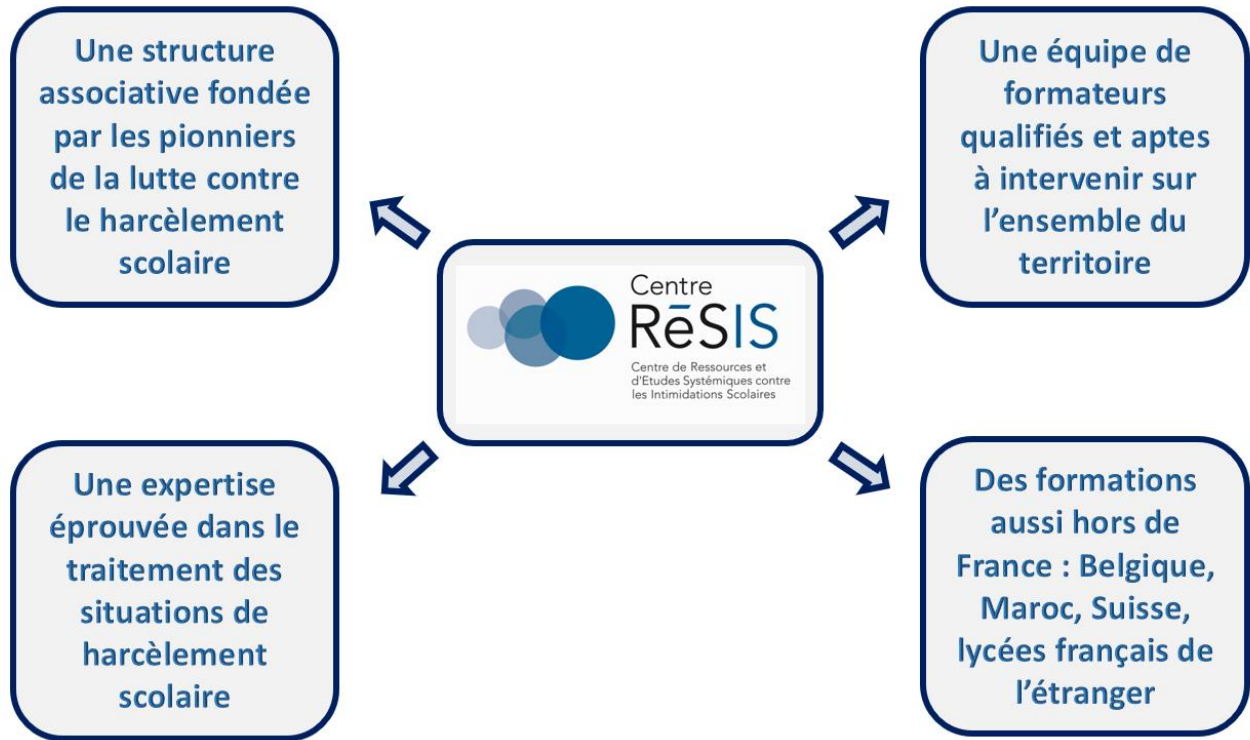
À quelles difficultés vous heurtez-vous ? La principale difficulté est le turn-over des moyens humains dans ces temps périscolaires. Heureusement, certaines personnes restent mais cela nous impose tout de même de remettre en place des formations/sensibilisation tous les ans ; c'est indispensable. Même si tous n'appliqueront pas la méthode, tous savent que les phénomènes de groupe ne sont pas que des « broutilles » entre enfants, qu'il existe une équipe pour les accompagner et les soutenir, qu'une méthode est mise en place et qu'ils peuvent être l'élément déclencheur de l'alerte. Nous avons la chance à Sanary d'avoir une éducatrice spécialisée sur chaque groupe scolaire qui va assurer la transversalité des actions et la bonne circulation des informations. C'est cette organisation qui est très efficace. Dans notre équipe territoriale, nous avons plus de flexibilité et moins de contraintes horaires que les personnels enseignants, nous nous adaptons selon les besoins. Cette équipe est constituée de chargés de missions (parentalité, éducation artistique et culturelle, éducation/jeunesse, sport/éducation), deux éducatrices spécialisées référentes bien-être pour chaque groupe scolaire et chargée

de la coordination de la MPP^{FR} : c'est elle qui va nous envoyer un mail dès qu'il y a une alerte pour que l'on mobilise notre équipe et conjointement les personnels qui sont sur le terrain (directeurs, enseignants, surveillants...) : « *j'ai besoin qu'on se mobilise demain midi, tant de personnes...* » ; chacun répond pour dire s'il est disponible et l'équipe se constitue pour traiter la situation ; ce qui nous rend très réactifs. Nous avons aussi une psychologue municipale, deux ATSEM volontaires qui ont connu les enfants en maternelle et qu'on mobilise souvent sur les écoles élémentaires, les directrices d'école, un ou deux enseignants, les directeurs périscolaires et deux surveillants du collège (AED). Cela constitue notre noyau dur : l'équipe d'origine formée avec le Centre RĒSIS.

Ce sont des métiers très différents, comment parvenez-vous à les faire travailler ensemble ?

C'est un travail de longue haleine ; j'ai la chance de travailler sur un territoire où la transversalité fait partie de notre ADN. Nous avons une habitude de mobilisation large de la communauté éducative et du travail avec l'éducation nationale. Une vraie galaxie éducative, qu'il faut faire vivre au quotidien au travers d'un véritable travail de proximité, ce qu'on arrive à faire assez bien. Chez nous, tout va très vite, en trois coups de fil tout peut se régler. On arrive à avoir des directeurs d'école qui se forment sur leur temps personnel car on a une vraie proximité avec eux, beaucoup de complémentarité et de la confiance. Il existe bien sûr toujours, à certains moments, des difficultés dans les relations entre les acteurs des différents temps de l'enfants (scolaires, péri et extrascolaires), dans certains aspects des relations aux familles (climat scolaire ou éducatif). Nous ne ressentons pas la bataille public-privé car nous finançons les actions pour les uns comme pour les autres et nous nous retrouvons tous régulièrement au travers de nombreuses actions et projets transversaux impactant l'ensemble des temps de vie de l'enfants et des familles. Mais il s'agit toujours d'un équilibre fragile à préserver. Ma fonction de Directeur Éducation Jeunesse me permet d'être à l'interface de tous ces moments de vie, de les analyser et de les penser dans une logique de continuité avec tous les représentants de la communauté éducative du territoire. Il faut respecter les spécificités de chacun. Mon rôle est un peu celui d'un chef d'orchestre, dans une dimension stratégique avec une analyse globale des besoins en fonction de la spécificité du territoire. Je pense que sur la question des intimidations entre enfants, les collectivités territoriales doivent s'emparer de la MPP^{FR} pour harmoniser les actions, former leur personnel et sensibiliser les acteurs éducatifs de leur territoire afin qu'il n'y ait pas uniquement les personnels de l'Éducation nationale qui soient formés dans le cadre du programme pHARe. Notre prochaine phase opérationnelle sera la mise en œuvre de la sensibilisation/formation des dirigeants et éducateurs des associations sportives et culturelles de notre territoire.

LES ACTIVITÉS DU CENTRE RĒSIS



POUR NOUS JOINDRE :

Centre RĒSIS France



centreresis@gmail.com

Centre RĒSIS Belgique



centreresis.belgique@gmail.com

Centre RĒSIS Suisse



centreresis.suisse@gmail.com

Centre RĒSIS Maroc



centreresis.maroc@gmail.com

